



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenu les 16 et 17 mars 2018

CLSC Des Faubourgs

66 Ste-Catherine Est, Montréal

PRÉSENCES

Membres Exécutif

Stéphanie Courcy-Legros	Présidente	Montréal-Laval	P
Colette Lavoie	Vice-présidente	Capitale-Nationale	P
Oliver Duval	Vice-président	Chaudières-Appalaches	P
François Soucisse	Trésorier	Montréal-Laval	P

Délégués régionaux

Délégué-ée	16	17
Estrie	Jean-François Ross	P P
Lanaudière	Véronique Robert de Massy	P P
Outaouais	Émilie Tessier	P P
Bas St-Laurent/Gaspésie/Les Iles	Guylaine Bélanger (par Zoom)	P P
Chaudières-Appalaches	Maryse Larouche	A A
Capitale-Nationale	Suzie Cloutier	P P
Montérégie	Danièle Auclair	P P
Laurentides	Nathalie Lamanque	P P
Côte Nord	Jean-Pierre Simard	A A
Montréal-Laval	Jocelyne Moretti	P p
Montréal-Laval	Diane Grenier	P P
Mauricie- Centre du Québec	Nancy Gauthier	A A
Abitibi-Témiscamingue	Francine Hervieux (par Zoom)	p p
Gaspésie-Les Iles	Alexis Dumont-Blanchet (par Zoom)	P P
Saguenay/Lac St-Jean	Johanie Harvey (par Zoom)	P P

Invités : Jocelyn Vinet, agent de soutien à la vie associative
Maud Provençal, (item Registrariat)
Marie Champagne (item Communagir)

1. Mot de bienvenue et tour de table

Colette Lavoie souhaite la bienvenue à tous les membres et spécialement à Emily Tessier et Johanie Harvey qui sont avec nous pour la première fois. Une résolution est adoptée pour officialiser leur participation au CA.

François Soucisse, appuyé par Jocelyne Moretti, propose de coopter Johanie Harvey et Emily Tessier comme déléguées de leur région et membres du Conseil d'administration. Adopté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jocelyne Moretti, appuyée par Danièle Auclair, propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes : inverser les point 14 et 18.3; ajouter en 18.4: balises de communications; ajouter en point 17.3 : statistiques

3. Lecture et adoption du procès-verbal des 1^{er} et 2 décembre 2017

Nathalie Lamanque, appuyée par Stéphanie Courcy-Legros propose l'adoption du procès-verbal du CA des 1^{er} et 2 décembre avec les corrections suivantes :

Point 7 : Marie Champagne au lieu de Marie Boivin

Point 8 : Paul Girard et non Paul Doucet

Adopté à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal

Revue Le Point en santé et services sociaux

Les articles de Janot Gosselin, François Soucisse et Stéphanie Courcy-Legros parus dans la Revue sont disponibles via le site Internet du RQIIAC. Sur notre site Internet, la *Revue Le Point en santé et services sociaux* a été déposé (<http://www.rqiiac.qc.ca/une/2018%20Point%20sant%C3%A9%20-%20Vol.%2013,%20no%204.pdf>)

Relève à l'Exécutif

À court terme

- avec le départ de Sébastien Latendresse, le poste de secrétaire est vacant, ce qui alourdit la tâches des autres membres de l'Exécutif;
- l'intérêt demeure pour Jacinthe Perron mais rien ne sera décidé d'ici l'AGA.

Pour l'an prochain (après AGA)

- François Soucisse et Olivier Duval ne renouvelleront pas leur mandat;
- Nathalie Lamanque reste intéressée mais ne peut confirmer tout de suite;
- Colette Lavoie ne peut encore confirmer pour un autre mandat, les démarches n'ont pas été faites à l'interne;
- Stéphanie Courcy-Legros pourra poursuivre, elle a eu l'autorisation de sa direction;
- Si Jacynthe, Nathalie et Colette se joignent à l'Exécutif, il manquera quand même une autre personne. On rappelle que les rencontres se font par Skype, donc c'est tout-à-fait possible pour les gens en régions d'en faire partie.

Journée échanges 2017

Les actes de la Journée sont maintenant disponibles sur le site (à l'exception de la vidéo de Geneviève Cloutier). Suzie Cloutier fera un suivi concernant cette vidéo.

Rencontre TNCDC

La rencontre a été reportée : changement direction, problème d'horaire.

Journée échange 2019

Plusieurs membres de divers établissements de la région Montréal-Laval sont intéressés à s'impliquer dans l'organisation de la Journée. Ce sera traité à nouveau la semaine prochaine lors de la rencontre régionale. Il y a un bon noyau mais pas encore la masse critique pour confirmer Montréal-Laval comme région-hôte. Compte tenu que le lieu de la Journée d'échange doit être annoncé au colloque et que la décision ne se prendra qu'en avril, une résolution par courriel pourra être acheminée aux membres du CA.

Colloque 2020

La région de Lanaudière est maintenant en mesure d'officialiser qu'elle organisera le prochain colloque les 28 et 29 mai 2020. Des comités sont déjà démarrés!

Recensement des effectifs

Le recensement est pratiquement terminé (il manque une seule région). Suzie présente un premier tableau-synthèse mais le travail de compilation et d'analyse doit être approfondi, ce qui sera fait dans les prochaines semaines.

Réimpression Mise au point

L'Exécutif a autorisé la réimpression de 2000 copies qui seront disponibles pour l'AGA. On peut communiquer avec Robin Couture, OC au CIUSSS de la Capitale-Nationale pour des corrections mineures, c'est lui qui se charge de la réimpression. Avec ce nombre, il sera possible de diffuser beaucoup de copies dans les régions.

Coupures Capitale-Nationale

Stéphanie a été interpellée sur le ratio oc/population. Doit-on sonder les régions à ce sujet?

Il semble que cette question a été soulevée à la table nationale des gestionnaires en Promotion et prévention (TCNPP), à savoir s'il existait des normes à ce sujet. Deux o.c. de deux régions différentes en ont eu vent.

On rappelle que le RQIIAC n'a jamais voulu discuter de telles normes, incompatibles avec les caractéristiques propres à chaque territoire et chaque établissement (distance, historique, etc...). Il serait préférable de ne pas diffuser le tableau des effectifs par établissement, il ne faut pas ouvrir de brèche à ce sujet.

Jean-François Roos amène son questionnement lié aux statistiques de performance comme enjeu à examiner, s'étant fait demander si le RQIIAC avait une analyse sur la question, des repères pour

l'attribution des ressources ou s'il fallait plutôt s'adresser à Denis Bourque et Jean Tremblay pour des indicateurs de gestion.

On considère que c'est un dossier à ouvrir et à élargir au rôle des APPR; on ne peut pas ne pas avoir de position, il faut avoir une influence pour préserver et développer. Les budgets sont maintenant établis sur des coûts normés et le travail se fait pour établir ces coûts avec bien entendu une tendance vers un nivellement par le bas.

Un déblayage peut se faire par le recensement; mais il faut développer un argumentaire. Johanie va nous envoyer ce qu'elle a là-dessus. Les travaux sur les indicateurs en DC pourraient aussi nous aider. Jean-François enverra quelques balises aux délégués.

Formation en Abitibi

La formation sur le cadre de référence a eu lieu à Val d'Or le 6 mars avec une très bonne participation. Les commentaires sont diversifiés. Certaines des personnes plus expérimentées ont trouvé la partie théorique sur le cadre de référence plus longue. Les parties pratiques ont été généralement très appréciées. C'est une formation importante pour les nouvelles personnes en fonction, un passage obligé pour adopter un langage commun dans une équipe, pour restreindre les interprétations différentes du Cadre de référence. Il faut aussi garder en tête que nous en sommes toujours à une étape d'expérimentation d'activités de formation et que toutes ces expériences nourrissent les réflexions en cours, notamment au Comité de formation. La formation a été élaborée sur mesure, selon les attentes de l'équipe et pourrait être reprise dans d'autres régions, et également modulée selon les besoins.

5. Dépôt des comptes-rendus de l'exécutif du 21 décembre 2017, du 1^{er} et 28 février 2018

Aucune question formulée.

En suivi pour le point 16 du 1^{er} février : retour sur le cahier du Devoir. Stéphanie a interpellé Denis Bourque pour dîner avec lui à ce sujet mais les horaires étaient difficiles à concilier. Un échange informel a finalement eu lieu. Denis a expliqué que c'est du ressort de la journaliste de prendre le contenu qu'elle veut, ce sont les règles du jeu, ça peut être décevant mais c'est une belle vitrine pour le DC. Si le RQIAC n'a pas été ciblé dans les organismes en entrevue, c'est qu'il ne peut être contacté directement les communautés.

6. Vie associative régionale/Discussion

Suzie Cloutier a été déléguée par le Comité de travail sur la vie régionale et le membership pour animer ce point et présenter les résultats des travaux et propositions du comité. Un document¹ est distribué aux membres. Elle rappelle que le mandat du comité découlait directement de la planification stratégique et visait à mener une analyse plus approfondie et à animer une discussion en CA sur les stratégies et pistes d'action qui pourraient faire le relais aux nombreux commentaires émis lors des consultations émanant de la démarche. Le comité a hérité d'un mandat assez large et a convenu de s'attarder au seul point de la vie associative régionale pour l'instant.

¹ La communauté de pratique est attrayante, accueillante et dynamique; Volet : soutien et développement de la vie régionale, mars 2018

Portrait de la vie régionale et constats

- Comme point de départ, le comité a réalisé en étroite collaboration avec les délégué.es des régions un portrait de la vie associative régionale pour l'ensemble du Québec. Une carte couleur a été produite en fonction des informations fournies. Selon une cotation relativement subjective, on constate qu'aucune région ne qualifie la vie associative régionale de « très satisfaisante » ni de « non satisfaisante »; le niveau satisfaction est relativement similaire malgré les différences entre les régions. Pour la majorité des régions il n'y a pas de rencontres régionales, mais des points spécifiques RQIIAC dans des rencontres d'équipes.

Commentaires sur la synthèse présentée :

- le Nord du Québec pourrait être traité spécifiquement mais il est en principe partie prenante de la région Abitibi-Témiscamingue
- avec les multiples réunions à l'interne il devient difficile de consacrer du temps pour tout enjeu collectif, dont le RQIIAC
- cela dépend aussi du contexte de gestion des équipes. Depuis la fusion avec la Santé Publique, c'est beaucoup plus difficile dans certaines régions, cela ne dépend pas seulement des délégué.ées et des membres
- pour la région de Montréal-Laval, compte tenu du nombre d'o.c., ce pourrait certainement être plus dynamique mais c'est aussi complexe, les défis sont constants avec le grand nombre d'établissements
- la vie régionale passe aussi par les rencontres équipes où il est question du RQIIAC
- auparavant, les rencontres du RQIIAC étaient d'abord et avant tout des rencontres de formation alors que maintenant on ne présente plus les rencontres régionales comme des lieux de formation sur la pratique
- lors des rencontres régionales du RQIIAC, ce devrait être une participation volontaire, ce qui n'est pas le cas pour les rencontres d'équipe d'o.c.
- pour certains, la vie régionale passe par des rencontres statutaires et d'autres par des rencontres spécifiques de formation : le constat pourra être reformulé

Présentation des 3 principes proposés par le Comité (réf. document du Comité)

Commentaires :

- c'est l'aspect formation qui peut mobiliser davantage, doit-on bonifier le 3^{ième} picot en parlant plus de formation? Faut rester en phase avec les orientations stratégiques
- il faut être stratégique vs les enjeux pointus et actuels dans la pratique
- ne faudrait-il pas inscrire les principes dans le cadre de référence ou dans un autre outil?
- tout en reconnaissant qu'on ne peut pas imposer, on devrait proposer les conditions optimales de fonctionnement de la vie régionale et l'aborder dans le cadre de référence
- un lien est à faire avec les mesures de soutien professionnel; les échanges sur les enjeux de la pratique, c'est en lien avec notre planification stratégique et on doit faire reconnaître les rencontres régionales comme lieu de formation
- le RQIIAC n'a pas de vie associative sans communauté de pratique, les deux sont intimement liés. Ne devrait-on pas parler de vie régionale via la communauté de pratique et non de vie associative? Le sens de la communauté de pratique porte plus que la vie associative comme telle

- plus le RQIIAC alimente la communauté de pratique régionale, plus celle-ci est vivante et ressourçante et c'est ce qui justifie le membership pour financer ce soutien
- en résumé, « la vie régionale passe principalement par la communauté de pratique »

Propositions de pistes d'action (réf. document du Comité)

Commentaires :

Mesure coup de pouce

- on valide cette proposition. Les critères actuels font en sorte que les demandes ne s'accordent jamais à ces critères. Il faut donc l'adapter pour répondre aux besoins.
- on pourrait aussi abolir cette mesure et en lieu et place, allouer un montant pour chaque région qui en disposerait à sa guise.

Soutien régions cas par cas

- cela se fait déjà. Pourrait-on faire mieux? Le systématiser?

Offre de formation

- cette recommandation doit être référée au Comité Formation.
- on pourrait produire des outils spécifiques de réflexion et actuels, par exemple, sur le plan de lutte à la pauvreté, la sécurité alimentaire. Cela devrait se faire dans une optique de présenter des avenues différentes, avoir l'initiative de la discussion Mais a-t-on les ressources pour le faire?
- moduler formations et séminaires.
- on aurait tout intérêt à clarifier les balises du PDRH comme levier financier (critères confus, appliqué de façon très différente d'un établissement à l'autre).

Reconnaissance auprès des gestionnaires

- doit-on vraiment proposer autre chose que les séminaires?
- cet aspect doit figurer dans le Cadre de référence et le Guide de soutien professionnel.
- à court terme, le RQIIAC pourrait-il produire un avis sur la nécessité de reconnaître et soutenir les équipes via le RQIIAC?

Les membres sont favorables à cette action, celle-ci étant à court terme et représentant un premier pas pour soutenir les régions. La lettre pourrait être préparée par Stéphanie, comme présidente, et Suzie (comité vie associative), on pourrait faire le lien avec le 30^{ième}, profiter du *momentum*. Il est finalement convenu d'attendre après la lettre du PDGA du CISSS des Laurentides pour le colloque (fin avril, début mai) pour ne pas dédoubler.

Le Comité pourra poursuivre son travail en fonction des commentaires et des pistes d'actions qui ont été soulevées et revenir avec des propositions plus formelles. Le Comité exécutif finalisera les modalités pour la préparation et l'envoi de l'Avis sur la vie régionale du RQIIAC.

7.- FLAC/lettre d'intention

Le financement actuel se terminant le 31 mars, il y a eu rencontre avec Rafik (Stéphanie, François, Jocelyn) pour l'enlèvement du soutien pour les prochaines années en fonction des nouvelles orientations et modalités de la Fondation. Deux options de soutien sont envisageables :

- ✓ un financement ponctuel tel que nous avons actuellement en soutien au plan d'action, mais cela est conditionnel aux décisions du comité et ce soutien n'est pas récurrent;
- ✓ un soutien financier sur plusieurs années comme accompagnement de la FLAC dans des changements visés. Cela pourrait se faire sur une base évolutive, dans un partenariat sur 3-5 ans. Pour cela, il faut clarifier nos objectifs, cibler des actions spécifiques, avoir une influence sur le développement des communautés.

Dans les deux options, il n'y a pas de formulaires. Il n'a pas été question de reddition de comptes. L'enjeu demeure de conserver notre marge de manœuvre. Les échéanciers actuels font en sorte qu'il faut d'abord émettre une lettre d'intention pour démarrer un accompagnement dans la demande formelle. Celle-ci doit être déposée assez tôt en mai pour décision en juin, sinon le tout est reporté plus tard à l'automne.

Commentaires :

- nos besoins de soutien à la communauté de pratique supposent des ressources humaines à la hauteur de nos objectifs, ce qui va dans le sens d'obtenir un soutien financier de la FLAC;
- le financement doit soutenir le plan et non l'orienter.

François Soucisse, appuyé par Stéphanie Courcy-Legros, propose le dépôt d'une lettre d'intention pour la poursuite du partenariat avec la FLAC pour un financement à long terme en fonction de certains axes ciblés du plan d'action. POUR : 15, CONTRE : 0, 1 abstention. Adopté à majorité.

8. Cadre de référence

Le document *Pistes pour la production d'un nouveau cadre de référence sur l'organisation communautaire au sein du réseau de la santé* a été acheminé aux membres du CA comme référent à ce point.

Jean-François Roos présente les principales conclusions du document et des travaux du comité ad hoc mandaté à ce sujet. Le comité a répondu aux questions de départ :

- ✓ il propose l'élaboration et la publication d'un nouveau cadre de référence sous le format de publication universitaire;
- ✓ le document devra aborder les fondements mais également présenter des illustrations concrètes de la pratique;
- ✓ il faut impliquer les o.c. dans l'ensemble du processus.

Commentaires :

- ✓ établir des liens avec le MSSS pour que le cadre soit reconnu par le Ministère;

- ✓ si c'est publié par les Presses de l'Université du Québec, il faut se prendre beaucoup à l'avance et tenir compte des impacts sur les coûts et le processus;
- ✓ le nouveau Cadre doit vraiment être ancré dans la pratique actuelle;
- ✓ il faut faire des liens avec les travaux en suivi du séminaire;
- ✓ l'équipe de l'UQAR pourrait aussi être interpellée. On pourrait favoriser les collaborations de plusieurs universités, pas seulement l'UQO.

Il y a consensus pour la mise sur pied d'un Comité de mise en œuvre et pour la réalisation du processus présenté par le comité ad hoc qui termine son mandat à ce CA. On souligne qu'il y a beaucoup de travail à réaliser, le comité doit être formé d'au moins 5 membres et pas seulement issus du CA. On pourra profiter de l'AGA et du 30^{ième} pour lancer le processus et recruter des membres avec, idéalement, des gens de toutes les régions. Les membres du comité ad hoc sont d'accord pour poursuivre au sein du Comité de mise en œuvre. S'y ajoutent Johanie Harvey, Guylaine Bélanger et Nathalie Lamanque (après le colloque).

9. Suites aux séminaires pour les gestionnaires

Oliver Duval présente l'enjeu à discuter. L'atelier offert aux JASP a été très positif, un coup de cœur pour plusieurs participants. Dans le cadre des discussions sur les suites à donner, les chercheurs impliqués dans la démarche ont proposé de demander des fonds au CRSH pour poursuivre des travaux suite aux questionnements issus de ce séminaire, dans le but d'aller plus loin, sonder des enjeux issus des fusions, ce pourrait être utile au Cadre de référence. Le dépôt d'un tel projet suppose l'engagement formel du RQIAC à y être associé, ce qui nécessite une résolution du CA. Les deux démarches, les suites au séminaire et le nouveau cadre de référence, pourraient se croiser pendant certaines étapes, ce qui suppose une rencontre à faire entre les deux comités. Certains sujets méritant consultation (focus groups ou autres) pourraient être conjoints dans certaines activités.

Cette avenue suscite beaucoup de commentaires. Plusieurs craintes sont émises sur un enjeu d'autonomie par certains, pour d'autres, c'est un levier possible qui va contribuer significativement au processus du cadre de référence :

- ✓ il faut garder notre pouvoir de piloter nos démarches, ne pas être dépendants des chercheurs;
- ✓ les deux démarches sont incompatibles. Le cadre de référence s'appuie sur des recherches et connaissances déjà disponibles, il y a un risque de retarder la démarche sur le cadre compte tenu des délais toujours importants dans la réalisation de recherches;
- ✓ en réponse à cette question, on précise que les délais ne seront pas un problème car la recherche envisagée avec le CRSH doit se réaliser dans la prochaine année;
- ✓ l'association avec une recherche nous donne des opportunités de sonder des sujets d'intérêts pour l'actualisation du cadre mais aussi plus largement;
- ✓ il faut trouver l'équilibre avec ce qui nous convient;
- ✓ il n'y a pas d'obligation de collaboration en organisant une rencontre entre les deux comités pour explorer les possibilités, on avisera selon ce qui s'en dégagera, ça nous permettra d'avoir les éléments pour se positionner;
- ✓ de façon plus large, on devrait explorer les possibilités d'associer des activités de recherche à la production du nouveau cadre;
- ✓ préalablement à une rencontre conjointe, le comité sur le Cadre de référence doit bien distinguer le contexte des fondements qui ne changent pas;
- ✓ il serait souhaitable de diversifier les collaborations avec diverses universités et chercheurs.

L'échéancier pour déposer une demande au CRSH est serré : le projet doit être déposé pour juin, ce qui implique que les deux comités doivent se voir en avril et que l'approbation du CA se fasse par courriel.

Olivier Duval, appuyé par François Soucisse propose une rencontre entre le comité Séminaire et le comité Cadre de référence pour explorer les possibilités de collaboration, de même qu'une rencontre du comité Cadre de référence au préalable pour préparer la rencontre conjointe. Adopté à l'unanimité.

Compte tenu des échéanciers de travail, ce sera le comité ad hoc sur le Cadre de référence qui fera la rencontre préalable. Les membres des comités feront part au CA de leur analyse et de leurs recommandations sur les opportunités ou non de collaboration (en tout ou en partie) avec des chercheurs universitaires et le CRSH, pour l'élaboration du nouveau Cadre de référence.

10. Finances

François Soucisse dépose les résultats au 14 mars, les chiffres vont encore fluctuer mais cela donne une bonne idée de la situation financière qui se dessine pour l'année qui se termine. François donne quelques explications complémentaires et précise l'évolution financière depuis 2014. A la fin de la présente année, le surplus accumulé devrait être autour de 65,000\$.

Les orientations suivantes sont présentées afin d'élaborer le budget 2018-2019 :

- Bonifier le budget attribué aux communications; cependant, le comité devra fournir le plus de précisions possibles pour aider à établir ses besoins;
- Bonifier le budget de soutien à la vie associative;
- Attribuer un fonds pour le cadre de référence (pourrait représenter la moitié des coûts totaux);
- Tenir compte que les revenus du colloque seront moindres que les colloques précédents compte tenu des dépenses plus élevées.

11. Colloque 2018

La programmation est maintenant disponible. Quelques mises à jour :

- Il y a eu décalage entre la diffusion de la programmation et la période d'inscription;
- Le paiement en ligne crée des délais et plusieurs difficultés, plus de travail au final et impact sur les coûts (frais pour utilisation Monetico);
- Le nouveau PDGA va envoyer une lettre d'ici une semaine pour encourager la participation au colloque et aussi à organiser de tels événements pour les équipes;
- Un tour de table est fait pour sonder la participation et les modes de paiement;
- Les gestionnaires peuvent participer.

Stéphanie fera parvenir par courriel une proposition de participation au *Talent show* pour les membres CA.

12. Registrariat

Maud Provençal se joint à la rencontre par Zoom.

Le rapport a déjà été envoyé aux membres du CA mais une dizaine de nouvelles adhésions s'y ajoutent.

Pour le tirage d'adhésions en lien avec la SNOG, on convient qu'il y aura 1 tirage pour chaque tranche de 10 nouvelles adhésions effectuées du 1^{er} janvier au 31 mars. Le tirage aura lieu le 6 avril au matin en Facebook_Live_.

13. Suivi des représentations

13.1 État des représentations

Danièle Auclair distribue un rapport des délégations.

16.2 Échange avec Marie Champagne

Marie Champagne se joint au CA par Zoom pour faire état de sa participation au CA de Communagir comme représentante du RQIIAC :

- Elle y participe depuis 2015 comme représentante du RQIIAC (était là avant à titre individuel)
- Communagir existe depuis 6 ans; financé principalement par FLAC
- L'organisme cherche à diversifier le financement et c'est un enjeu important à l'heure actuelle
- Un cadre de référence a été adopté, il est disponible sur le site, on peut s'y référer pour connaître plus précisément l'offre de services. Deux orientations guident les services :
 - Dans une perspective de travail dit à *temps court* : être utile aux acteurs terrains
 - *Travail temps long* : contribuer au développement durable et inclusif, soutenir les projets structurants
- Une évaluation externe a été effectuée sur l'organisme, le rapport a été déposé récemment. Le diagnostic est très positif, l'organisme ressort comme un acteur clé, reconnu et apprécié.
- 5 chantiers ont été développés dans les dernières années et qui se sont terminés avec des retombées significatives
- Concernant l'OVSS, Marie est plus éloignée de ce dossier
- Marie occupe un rôle de représentante mais n'a pas de liens formels avec le RQIIAC, outre des courriels

Enjeux identifiés par les membres :

- La complémentarité de Dynamo, de l'OVSS et autres organismes de ce type avec notre travail et notre regroupement; au-delà des bonnes intentions, y a-t-il vraiment un dialogue? Sur le terrain, on voit parfois de la complémentarité mais aussi des dédoublements. L'expertise de Communagir est reconnue mais les o.c. y sont aussi;
- Impression de mise à l'écart des o.c. vs ces autres organisations (ex. : premiers travaux de l'OVSS desquels était exclu le rôle du réseau SSS); La contribution RSSS ne semble pas aller de soi dans le réseau des organismes impliqués dans le développement des communautés;
- La délégation devrait servir à établir des liens de collaboration;
- Pourquoi le RQIIAC a un poste au CA? En quoi c'est important que le RQIIAC soit au CA de cet organisme, ce qu'il ne fait pas pour aucun autre?
- Se servir du calendrier des rencontres de CA pour établir des contacts?

Le temps ne permettant pas de discuter de ces enjeux et du type de collaborations à développer, il est convenu de poursuivre les échanges avec Marie et de confier ce mandat au Comité Développement des communautés. Colette Lavoie, comme responsable du comité, en assumera donc le suivi.

Le temps étant écoulé, la rencontre est ajournée jusqu'au lendemain.

17 mars 2018

17. Communications

Cyndia Brunet se joint au CA par Zoom pour cet item de l'ordre du jour.

17.1 BIC

Véronique Robert De Massy dépose un premier document-synthèse sur la consultation régionale des membres sur la poursuite ou non du BIC. Un document plus complet sera envoyé après le CA. L'opération s'est avérée complexe et énergivore. Une leçon à tirer est qu'il faut prévoir un délai de 3 mois quand on veut consulter les équipes et régions. Si on ne peut se permettre ce délai, il faut repenser la stratégie, sinon on crée de la pression ou des déceptions. Les consultations individuelles sont plus rapides à mener. Un premier tableau présente les régions selon les consultations des équipes ou des consultations individuelles.

Les éléments essentiels qui ressortent de la consultation :

- Même si la question n'était pas posée, beaucoup ont précisé ne pas lire le BIC;
- Le BIC est associé à des textes plus théoriques, plus réflexifs, pour lesquels peu se sentent compétents de contribuer;
- Il y a l'attente que RQIIAC poursuive dans des écrits sur la pratique mais sous d'autres formes. Le dernier tableau présente les pistes qui reviennent plus souvent. On remarque que beaucoup de plateformes pourront être déployées dans le nouveau site Web.

Les moyens suggérés pour la diffusion d'écrits sur la pratique sont classés en trois catégories :

- Des écrits structurés : revue annuelle;
- Des outils rapides de consultation en ligne (informations « périssables »);
- Des activités de développement des compétences/perfectionnement.

Commentaires :

- Est-ce qu'une publication annuelle (Revue, Cahier) n'équivaut pas à un BIC annuel? Réponse : pas vraiment, parce que la vie associative n'y serait pas, ce serait une publication thématique mais le concept n'est pas nécessairement détaché de l'essence du BIC. On pourrait diffuser une publication annuelle papier à l'automne. En le soustrayant de la vie interne le document pourrait être diffusé après de nos partenaires et être très utile pour notre contribution au DC;
- Il faut garder en tête que les publications sont un avantage pour les membres;
- Les publications papier devraient être remplacées par des lieux d'échanges interactifs pour les membres. Du « ici et maintenant », du rapide, ancré dans le contexte mouvant, c'est ça le besoin pour les régions (informations « périssables »);
- D'autres réseaux sont aussi préoccupés par ce besoin d'écrits, par exemple au TIESSS, il faut considérer cela pour le comité. Le TIESSS a du financement pour collaborer avec des réseaux pour ce type de plateformes.

Il serait souhaitable de travailler à court terme sur les écrits structurés et de déposer une proposition à cet effet cet automne. Il faut créer deux comités distincts : un sur la production annuelle et un autre sur les informations «périssables» car ce sont des outils très différents. Les outils de consultation en ligne pourront être définis par le Comité Communication en lien avec la refonte du site Web. Les activités de développement des compétences devraient basculer dans le Comité Formation et dans les régions hôtes des colloques et Journées d'échange. En conséquence de ces orientations :

Véronique Robert De Massy, appuyée par Guylaine Bélanger, propose de mettre fin à la production du BIC. Adopté à l'unanimité.

Oliver Duval, appuyé par Diane Grenier, propose la création d'un comité qui définira un concept d'une production annuelle d'écrits. Adopté à l'unanimité.

Le Comité Communication préparera une proposition de mandat pour ce comité pour la prochaine AGA.

17.2 Site WEB

Mathieu Charland, s'engageait au dernier CA à poursuivre les consultations à ce sujet pour préparer l'appel d'offres pour le site Web. Véronique fait mention des éléments qui sont ressortis de la consultation de Mathieu. Les membres du sous-comité ont discuté et validé les pistes suggérées et considèrent que l'appel d'offres peut maintenant être préparé et diffusé.

Mathieu est en processus de rédaction de l'appel d'offres pour lancement de celle-ci à la fin mars et recommandations du sous-comité pour le CE du 23 avril.

Il est suggéré d'avoir le regard d'un consultant avant de lancer l'appel comme deuxième avis, pour se donner une sécurité collective avant de démarrer le tout. Cela sera ramené au sous-comité.

Concernant le logiciel FMP que nous avons acquis, il ne pourra pas être utilisé, il n'est pas retenu comme performant et optimal pour nos capacités.

Emily Tessier, appuyée par Colette Lavoie, propose de mandater le CE de déterminer la firme qui réalisera la refonte du site Web. Adopté à l'unanimité.

17.3 Logo

Le nouveau logo est présenté et reçoit l'approbation des membres du CA.

Emily Tessier, appuyé par Johanie Harvey, propose d'accepter la proposition du nouveau logo. Adopté à l'unanimité.

Ce nouveau logo sera dévoilé au 5 à 7 du 30^{ième} anniversaire.

17.4 Balises de diffusion

Véronique fait part de questionnements sur les critères de diffusion des documents, outils, infos de toutes sortes venant des o.c. ou de partenaires (ex. Coalition Solidarité Santé qui demande la diffusion de sa vidéo sur FB), notamment pour les contenus plus sensibles. Cela se pose beaucoup pour FB en

l'absence de code de diffusion. Ça va prendre des lignes directrices mais que fait-on en attendant? Le Comité Communication souhaite l'apport de contributions pour réfléchir à ces enjeux. A court terme, d'ici à ce que le Comité ait le temps de se pencher sur ces questions :

- On invite les collègues à envoyer du matériel à ce sujet;
- Faire appel à des étudiants pour un éventuel Plan de communications qui intégrerait ces balises. Colette Lavoie fera parvenir des infos à ce sujet;
- Pour les documents non issus du RQIIAC, les déposer sur le Fil d'actualités en signalant que tel outil ou production est disponible.

On rappelle de faire parvenir les cadres de référence des régions pour les déposer sur le site.

Les membres du CA témoignent de leur reconnaissance envers Cyndia pour sa gestion très efficace de la page FB. Tous et toutes sont invités à acheminer à Cyndia toute information pertinente d'activités régionales et locales, cela contribue au rayonnement de notre pratique.

18. Membre honoraire

Olivier Duval présente les recommandations du comité mandaté à cet effet. Outre la nomination de Jacques Fournier à titre posthume, le comité n'a reçu qu'une seule mise en nomination : Michèle Blais, considérée comme une excellente candidature. Maintenant retraitée, elle a été très impliquée au RQIIAC national, à l'exécutif, à la SNOC, aux rencontres régionales, etc...

Jean-François Roos, appuyé par Francine Hervieux, propose de nommer Jacques Fournier et Michèle Blais comme membres honoraires du RQIIAC. Adopté à l'unanimité.

19. 30^e anniversaire du RQIIAC

Un document a déjà été acheminé présentant les activités et le budget selon les divers items.

Les propositions du comité sont bien accueillies mais l'idée de remettre un tapis de souris comme cadeau soulève des questions de pertinence, cet item n'étant plus beaucoup utilisé. Quelques suggestions pour d'autres outils sont amenées. Le comité s'y penchera et invite les membres à lui faire part de suggestions au plus tard le lundi 26 mars 2018.

19. Questions syndicales

19.1 Embauche et exigences minimales

On rappelle que les négociations locales sont en cours et que des demandes ont été déposées à l'effet de ne pas considérer les compétences spécifiques lors de la dotation de postes, ce qui peut toucher de près l'organisation communautaire. Suite au dernier CA, plusieurs ont fait des démarches avec leurs syndicats locaux et on réitère la nécessité de rencontrer les instances locales à ce sujet puisque cela se traite au plan local. Actuellement, ce sont les anciennes ententes qui sont toujours en vigueur. Stéphanie a établi des contacts avec l'APTS nationale : 3 groupes d'emploi demandent de tenir compte d'exigences minimales et spécifiques à leur profession. Selon les responsables syndicaux contactés, il s'agit surtout d'une stratégie syndicale, ce sera un objet de négociation mais les employeurs seront très réticents à accepter cela. Stéphanie, Suzie et Jean-François poursuivront un mandat de vigilance.

19.2 Titre d'emploi

Un courriel reçu à ce sujet a été diffusé aux membres du CA. L'APTS nous interpelle pour valider ou réviser s'il y a lieu le libellé du titre d'emploi d'organisateur.trice communautaire. Cette demande a été acheminée par l'APTS mais ce serait intersyndical.

On se questionne sur l'enjeu. Pour certains, le libellé convient mais pour d'autres, il est trop flou, trop imprécis, surtout vs les APPR. Si l'on veut s'y pencher, il faut que des gens s'y attardent très rapidement, le délai est très court. Jocelyne Moretti et Francine Hervieux se portent volontaires. Elles regarderont cela avec Stéphanie et feront un appel à la participation de d'autres membres. Lorsque l'orientation sera prise, Stéphanie assurera le suivi avec la personne contacte de l'APTS.

19.3 Relativité salariale

Il n'y a pas de nouvelles à ce sujet, la démarche suit son cours, l'échéance d'aboutissement des travaux étant en avril 2019.

20. Suivis des autres comités de travail et de la planification stratégique

20.1 Accueil des nouveaux membres

Jocelyne Moretti fait un état de la situation. Il n'y avait que 3 membres à ce comité. De ce nombre, une a quitté pour son congé de maternité et Stéphanie est déjà surchargée par ses autres mandats, et Jocelyne quitte pour sa retraite d'ici l'été. Il faut donc recruter de nouveaux membres car le comité n'est pas fonctionnel. Quelques suggestions :

- Une OC à la retraite a été embauchée en Mauricie pour soutenir la relève, on lui a demandé de consulter les nouveaux o.c. sur leurs besoins. Sa contribution au Comité pourrait être intéressante;
- Richard Caron et Carole Gendrault qui ont travaillé sur le Guide d'accompagnement pourraient être sollicités;
- 1 personne de la Capitale-Nationale pourrait aussi être sollicitée car il y a eu beaucoup d'embauches.

Selon les membres du CA, les cibles du comité devraient être :

- Développer le mentorat;
- Faire connaître le RQIIAC;
- Le Guide d'accompagnement à retravailler pour une diffusion en ligne;
- Réfléchir à une formation pour les nouveaux o.c.;
- Et dans toutes les modalités envisageables, ne pas déresponsabiliser les établissements qui doivent assumer le soutien au nouveau personnel.

20.2 Guide colloque et journées d'échange

François n'as pas été en mesure de débiter le travail, il peut y mettre du temps mais ne souhaite pas piloter le travail. Les collaborateurs étaient déjà identifiés.

20.3 Archives

Sébastien ayant quitté, on a besoin de renfort. Suzie Cloutier se porte volontaire pour en prendre le leadership mais ce sera à l'automne seulement.

20.4 Formation

Un document résumant la conférence téléphonique du comité a déjà été acheminé. Diane Grenier rappelle le mandat qui est de proposer au CA des orientations et des modalités de fonctionnement, tout en poursuivant des expérimentations, ce qui alimente les réflexions. L'offre de formation peut aussi être réfléchi en lien avec le membership.

Comme d'autres, ce comité a aussi besoin de renfort, Jocelyne prenant sa retraite, il ne restera que 2 membres et l'ASVA. Il y a un projet en élaboration du RQIIAC-Montréal pour démarrer 2 groupes de codéveloppement. Le RQIIAC en serait le promoteur et le fournisseur de service. Ce serait offert à des membres seulement. Le comité aimerait avoir un mandat clair à ce sujet, d'où la proposition suivante :

Colette Lavoie, appuyée par Emily Tessier, propose de donner le mandat au Comité de formation de développer une offre de service en codéveloppement pour la région de Montréal. Adopté à l'unanimité.

Emily Tessier se joint au Comité de formation.

20.5 RQIIAC/établissements d'enseignement

Jean-François Roos a fait parvenir un document faisant le point sur les activités du comité. Celui-ci planche sur la 2^e édition du concours de production de vidéos sur l'organisation communautaire en CISSS-CIUSSS par des étudiantEs en travail social des universités de Montréal et Sherbrooke.

- Le prix sera à nouveau une inscription gratuite au colloque. Les universités offriront un montant de \$400 pour aider à défrayer les frais d'hébergement (il faudra facturer les universités pour recevoir le montant). On suggère aussi de donner accès au site aux finalistes et un accès temporaire au site aux 7-8 équipes qui tournent des vidéos;
- On recherche une personne pour se joindre au comité qui choisira la vidéo gagnante. Cyndia Brunet et Danièle Auclair se portent volontaires (un oc du SLSJ prof à l'UQC pourrait être sollicité);
- La vidéo serait présentée à l'AGA.

Pour les autres préoccupations du comité, Jean-François explique qu'il n'y a pas eu d'échos des profs en intervention collective sur l'idée d'un répertoire d'o.c. pour des présentations dans les cours. On convient de mettre en suspens cette idée d'ici à l'automne, le temps de voir si le site pourra assumer cela.

On souligne qu'il n'y a pas d'outils vidéo de facture récente qui présentent les approches en organisation communautaire. Jean-François informe qu'une proposition est à venir pour une production professionnelle à l'automne.

Johanie et Guylaine vont tenter de recruter des gens pour compléter ce comité et représenter une diversité d'universités.

20.6 International

Colette Lavoie et Jocelyne Moretti font le point suite à une rencontre récente avec le CECI :

Le RQIIAC a un historique de collaboration au Mali dans le cadre du projet Uniterra, avec quelques courtes missions qui ont eu lieu là-bas. Uniterra n'existe plus mais le CECI veut réactiver les collaborations avec le RQIIAC. Celles-ci pourraient être :

- une implication au CA pour influencer les orientations parmi les membres associatifs;
- des projets éventuels en Haïti et au Sénégal pour des groupes travaillant avec des femmes, en renforcement organisationnel. Les o.c. retraités devront être pleinement invités à y participer car ce seront des missions à plus long terme maintenant;
- la participation à un comité Femmes ou Environnement.

Jocelyne Moretti, appuyée par Oliver Duval, propose de relancer le Comité international. Adopté à l'unanimité.

Jocelyne et Colette peuvent s'impliquer. Une première rencontre est à faire d'ici l'AGA. Colette Lavoie en sera responsable pour le CA mais souhaite une relève pour la prochaine année.

On suggère de publier à ce sujet dans les prochains Échos du CA.

20.7 Soutien professionnel

La rédaction du Guide n'est pas commencée. On vise maintenant l'automne pour diffuser le document.

21. AGA

Le comité de préparation de l'AGA (Stéphanie, Guylaine, Suzie et Jocelyn) a tenu une première rencontre. En voici les grandes lignes :

- Le rapport écrit sera fait sur le même modèle. Il n'y aura pas de tournée des régions, on se servira de la synthèse du Comité Vie régionale. Cela allégera beaucoup le travail de préparation du rapport.
- On cherche des idées pour une AGA plus dynamique;
- Appel pour la présidence et le secrétariat : Véronique Robert De Massy assumera le secrétariat. Emily Tessier va tenter de trouver quelqu'un à la présidence dans sa région;
- On suggère que les membres des différents comités de travail soient identifiés, de même que leur région. Ce pourrait être par des pastilles.

22. Prochain CA

Mercredi 30 mai sur les lieux du colloque, repas sur place. La rencontre débutant à 8h30, il faudra dormir sur place. Le CA paie la nuit du 29 mai.

23. Divers

23.1 Échange avec M. Knutsen

Très bref retour. C'est en lien avec notre page Facebook. Rien à court terme à ce sujet.

23.2 Nouveau Plan de lutte à la pauvreté

Le point n'est pas abordé, faute de temps. Le Power point du Collectif pour un Québec sans pauvreté sera retourné par Danièle via Gilles.

23.3 – Recherche sur l'utilisation des TIC

Stéphanie informe les membres que suite à la recherche menée il y a 5 ans par Sylvie Jochems de l'UQAM, celle-ci nous offre de refaire le même portrait pour examiner l'évolution ou non de la situation. Elle a vu nos échanges courriels à ce sujet sur la liste Google. Elle mènera toute l'opération. Les délégués.ées vont recevoir un questionnaire à diffuser aux collègues pour faire cet état de situation.

23. Évaluation de la rencontre

- Les CA devraient être sur 2 jours, trop de contenu pour 1½ journée.
- La discussion sur le cadre de référence a été moins efficace.
- Les membres du CA remercient chaleureusement Jocelyne Moretti pour sa contribution et son engagement dans plusieurs comités et lui souhaitent une bonne retraite.

Stéphanie Courcy-Legros, appuyée par Nathalie Lamanque propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

Rédigé par Jocelyn Vinet
Agent de soutien à la vie associative.